



REPUBLIQUE FRANCAISE

# MAIRIE DE LA VILLE DU BOIS

DEPARTEMENT  
DE  
L'ESSONNE  
  
ARRONDISSEMENT  
DE  
PALAISEAU

BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS  
53, rue du Grand Noyer  
91620 - LA VILLE DU BOIS

Secrétariat du Maire  
JPM/RB/JH

La Ville du Bois, le 22 mars 2012

Objet : Résidence du Plessis

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier en date du 12 mars dernier émettant un avis particulièrement satisfaisant sur la réalisation de ce programme.

Néanmoins vous nous alertez sur deux points qui concernent l'encombrement sur trottoir :

- un poteau d'éclairage public dans la partie basse côté RN 20 et le feu tricolore côté voie 8 Mai 1945

D'ores et déjà, je vous informe que nous avons fait le nécessaire auprès du promoteur qui va procéder au déplacement (que nous espérons rapide) du candélabre.

En ce qui concerne le feu tricolore, il sera légèrement décalé de sa position initiale.

Espérant avoir répondu à vos suggestions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Jean-Pierre MEUR.



Copie : Service Urbanisme  
M. RIEUX - Services Techniques